

Les Jeudis des Villes ADUrables

Introduction par Alain AUBERT

*Président délégué Agence de Développement et
d'Urbanisme du Pays de Montbéliard*

24 juin 2010

Les Jeudis des villes ADUrables

- Lieu d'échange et de débat,
Thèmes de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire,
dédié aux élus et à leurs services.

- **Objectifs :**
 - envisager le devenir de notre territoire et la construction de l'Aire urbaine,
 - rencontrer et échanger avec les opérateurs,
 - préciser le rôle et les missions de l'ADU pour les thématiques abordées.

- **Rythme :** une rencontre mensuelle, le jeudi à 17H

Les Jeudis des villes ADUrables

- **Jeudi 24 juin 2010 – 1^{ère} conférence**

« La prise en compte du foncier dans les projets urbains : à l'épreuve des faits. »

La prise en compte du foncier dans les projets urbains

- Le foncier est une compétence communale. La politique foncière communale est préparée par les PLU.
- Cette politique foncière doit participer à la mise en œuvre d'un projet communautaire défini dans le SCoT.
- La gestion du foncier est donc à concevoir en lien étroit avec les documents d'urbanisme
- PLU et SCoT permettent de préparer l'action publique et de prioriser les interventions :
 - où ?,
 - quand ?,
 - pour quoi ?,
 - comment ?

La prise en compte du foncier dans les projets urbains

- Le foncier est donc un levier pour accompagner une stratégie de développement ou une clef de mise en œuvre opérationnelle :
 - mobilisation de terrains,
 - maîtrise des coûts et des programmes,
 - veille et préparation de projets,
 - anticipation,

Les Jeudis des Villes ADUrables

Joseph TYRODE,

Président de l'Agence foncière et de l'EPF du Doubs

24 juin 2010

Les Jeudis des Villes ADUrables

La prise en compte du foncier dans les projets urbains : à l'épreuve des faits.

➤ *Intervention de Laurent MOYNAC, Directeur de l'Établissement Public Foncier et de l'Agence Foncière du Doubs*

24 juin 2010

Les Jeudis des Villes ADUrables

BART, le projet du cœur de ville

➤ *Intervention de Pierre SCHLATTER, maire de BART*

24 juin 2010

La prise en compte du foncier dans les projets urbains : à l'épreuve des faits.

COMMUNE DE BART : Aménagement du centre-ville

Objectifs :

- *renforcer le caractère urbain de la commune,*
- *renforcer l'offre de logements et notamment l'offre locative,*
- *renouveler le cadre de vie.*

Source des données: NCT, IGN, RPCH, FPM/... (c) tous droits réservés

BART, cœur de ville

Ferme Schwalm

Ferme Cordier

Immeuble Mamet

La prise en compte du foncier dans les projets urbains : à l'épreuve des faits.

Un partenariat au service d'un projet foncier

- **ADU** Réflexion engagée en amont sur le devenir de ces bâtiments et la restructuration du centre village
- **EPF Doubs** Portage foncier de l'immeuble Cordier et de l'ensemble immobilier Mamet
- **BART** Rachat de l'immeuble Cordier à l'EPF du Doubs
- **Néolia** Rachat par le bailleur social de l'ensemble immobilier Mamet (délibération de la commune) pour la réalisation de 8 logements locatifs en centre-ville.



Les Jeudis des Villes ADUrables

ECHANGE AVEC LES PARTICIPANTS

24 juin 2010



Les Jeudis des Villes ADUrables

ET APRES ?



24 juin 2010

LA POLITIQUE FONCIERE :

- Une priorité du projet d'éco-agglomération : réussir le pari du renouvellement urbain
- Un objectif des politiques publiques : développer et diversifier la production de logements
- Une nécessité : maîtriser davantage le développement périphérique
- Un enjeu : mobilisation foncière

Travaux engagés par l'ADU :

Pour accompagner l'agglomération, construction d'un panel foncier destiné à analyser les points de blocage sur des opérations d'habitat (situations géographiques, identification des contraintes, potentiels (programme), coûts, ...)

Travail fondé sur des études de cas, mené avec la CAPM, les communes, l'EPF, les opérateurs,